

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU
GRAND VERDUN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le quatorze juin à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Salle d'animations de Bras-sur-Meuse, rue Jean Pierre Gérard**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Président,

**Examen et vote du
Budget
Supplémentaire 2023 -
Budget Annexe
ASSAINISSEMENT**

DGV2023_0131

Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Madame Régine MUNERELLE, Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Philippe DEHAND, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Madame Karen SCHWEITZER, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Patrick LORANS, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Maurice MICHELET, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Madame Christine PROT, Monsieur Patrick MAGISSON, Monsieur Pascal LEFRAND, Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL, Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN, Monsieur Philippe HENRY, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Diana MOUNZER, Monsieur Fabrice BEAUMET, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Monsieur Pierre WEISS, Monsieur Michel REVEANI, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE

Absents et excusés :

Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Pierre LIBERT, Monsieur Gérard GERVAISE, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Madame Jennifer GHEWY, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Cédric COLLET, Madame Bertille BRANCHETTI, Madame Chantal NICOLAS, Monsieur Olivier GERARD, Madame Véronique PHILIPPE, Monsieur Thierry MARCHAL, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Philippe SAINT-VANNE, Monsieur Jean-Louis HUSSON, Madame Françoise FERY, Monsieur Jérôme GROSSE, Monsieur Jean-Marie

ROBINET, Monsieur François POUPART, Monsieur Michel LEVENEZ, Madame Cathy DAL BORGO, Monsieur Alain MARECHAL, Madame Laurence MILLET, Madame Françoise ALIBONSSY, Monsieur Benoit DENIS, Monsieur Vincent TOMMASI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Jean-François THOMAS à Madame Karen SCHWEITZER
- Madame Marie-Claude THIL à Madame Catherine PELISSIER
- Madame Christine GERARD à Monsieur Claude ANTION
- Monsieur Antoni GRIGGIO à Monsieur Samuel HAZARD
- Monsieur Jean-Luc DURET à Madame Régine MUNERELLE
- Monsieur Gérard STCHERBININE à Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN
- Madame Emmanuelle CASAGRANDE à Monsieur Guillaume ROUARD
- Madame Angéline DE PALMA-ANCEL à Madame Christine PROT

Entendu l'exposé de Monsieur Bernard GOEURIOT, Contrôleur de gestion,

Synthèse de la délibération

Le Budget Supplémentaire fait suite à l'adoption du Compte Administratif de l'année précédente et constitue un document de liaison. Il a pour rôle principal de reprendre les résultats des années passées et d'inscrire l'affectation.

Le Budget Supplémentaire permet également de proposer des ajustements budgétaires.

L'assemblée doit se prononcer sur les prévisions proposées et procéder au vote par nature au niveau du chapitre.

- **Contexte – Problématique**

Les propositions de modifications budgétaires sont les suivantes (voir annexes).

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Le Budget Supplémentaire est la première délibération budgétaire adoptée après le vote du compte administratif, qui intervient au plus tard le 30 juin. A ce titre, il présente la même structure que le Budget Primitif.

Pour information, le document budgétaire est consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://datastore.adista.fr>

Login : ccverdun/verdun

Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'**unanimité**,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2023 du budget annexe ASSAINISSEMENT tel qu'il lui est présenté, sans aucune exception de comptes.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc

al,



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 16/06/2023
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Article	Libellés	Montant
		DEPENSES	1 852 561,30
001		Résultat d'investissement reporté	1 852 561,30
	001	<i>Résultat d'investissement reporté</i>	<i>1 852 561,30</i>
		RECETTES	-280 913,95
10		Dotations, fonds divers et réserves	124 476,15
	1068	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	<i>124 476,15</i>
16		Emprunts et dette assimilée	-405 390,10
	1641	<i>Emprunts en euros</i>	<i>-405 390,10</i>

Chapitre	Budget primitif +Virt+DM	report	BS	Budget total 2023
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
001			1 852 561,30	1 852 561,30
16	846 491,00			846 491,00
20	120 000,00	32 493,70		152 493,70
23	1 249 352,00	224 031,05		1 473 383,05
040	358 500,00			358 500,00
041	193 606,90			193 606,90
Total	2 767 949,90	256 524,75	1 852 561,30	4 877 035,95
Recettes				
001				-
10			124 476,15	124 476,15
13	62 816,00	390 000,00		452 816,00
16	1 258 808,30	2 000 000,00	- 405 390,10	2 853 418,20
27	193 606,90			193 606,90
021	166 611,80			166 611,80
040	892 500,00			892 500,00
041	193 606,90			193 606,90
Total	2 767 949,90	2 390 000,00	- 280 913,95	4 877 035,95
FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
011	291 031,00			291 031,00
012	48 500,00			48 500,00
65	450 000,00			450 000,00
66	319 945,23			319 945,23
67	40 000,00			40 000,00
023	166 611,80			166 611,80
042	892 500,00			892 500,00
Total	2 208 588,03	-	-	2 208 588,03
Recettes				
002				-
70	1 800 088,03			1 800 088,03
74				-
75	50 000,00			50 000,00
76				-
77				-
78				-
042	358 500,00			358 500,00
Total	2 208 588,03	-	-	2 208 588,03